

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01822

Numéro SIREN : 517 689 261

Nom ou dénomination : 4 TOURS INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt 4513

4 TOURS INVEST SAS

Cave de Venelles - 56 avenue de la Grande Bégude
13770 VENELLES

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après
4 TOURS INVEST SAS

Représentée

Thierry BLANCHARD Président du Conseil de Direction

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale.

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232 - 21 à L.232 -23 du code de commerce à :

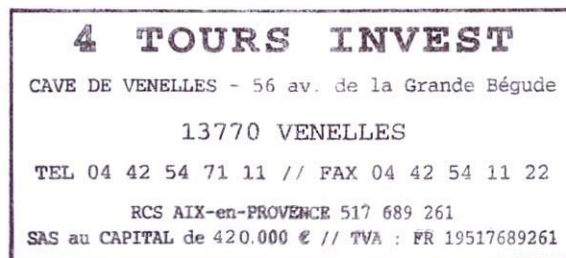
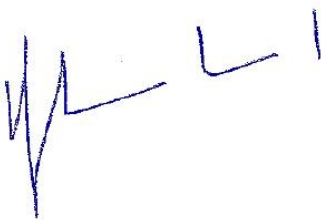
Nom : FAUCHER

Prénom : Christian

Adresse ou dénomination:

Adresse du siège Cave de Venelles – 56 Avenue de la Grande Begude –
13770 Venelles

Numéro unique d'identification (Siren): 517 689 261





IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le		01012017		et clos le		31122017		Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal				X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre								Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)								Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société:								Adresse du siège social:					
SAS 4 TOURS INVEST								56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96 13770 VENELLES					
SIRET		51768926100017											
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:													
								SIRET					
B ACTIVITE													
Activités exercées		LOUEUR EN MEUBLE PROFESSIONNEL						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		82 405		Bénéfice imposable à 28%		36 880		Déficit			
		Bénéfice imposable à 15%		38 120									
2 Plus-values													
PV à long terme imposables à 15%				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%									
PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)					
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches													
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes		☐		Zones franches urbaines		☐		Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐		Autres dispositifs		☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :								dans le secteur productif, art. 244 quater W				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%													

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		I		Nom et adresse du conseil:	
BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPE					
4 PLACE BARTHELEMY NIOILLON 13100 AIX EN PROVENCE		Tél:		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:			
N° d'agrément du CGA				Date: Lieu VENELLES	
Tél:				Qualité et nom du signataire:	
				Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES				N° 2065 bis-SD 2018			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065									
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e	
								f	
								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)	
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	
					5	6	7	8	
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					
QUADRATUS Informatique									

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12																													
Adresse de l'entreprise 56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE										13770 VENELLES										Durée de l'exercice précédent*		12																											
Numéro SIRET*										51768926100017										Néant		*																											
																				Exercice N clos le,				N-1																									
																				31122017				31122016																									
										Brut				Amortissements, provisions				Net				Net																											
										1				2				3				4																											
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *									AB					AC																																		
	Frais de développement *									CX					CQ																																		
	Concessions, brevets et droits similaires									AF					AG																																		
	Fonds commercial (1)									AH					AI																																		
	Autres immobilisations incorporelles									AJ					AK																																		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles									AL					AM																																		
	Terrains									AN	388 196				AO	388 196																																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Constructions									AP	2 693 459				AQ	665 768																																	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									AR					AS																																		
	Autres immobilisations corporelles									AT					AU																																		
	Immobilisations en cours									AV					AW																																		
	Avances et acomptes									AX					AY																																		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence									CS					CT																																		
	Autres participations									CU					CV																																		
	Créances rattachées à des participations									BB					BC																																		
	Autres titres immobilisés									BD					BE																																		
	Prêts									BF					BG																																		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations financières*									BH					BI																																		
	TOTAL (II)									BJ	3 081 655				BK	665 768																																	
	Matières premières, approvisionnements									BL					BM																																		
	En cours de production de biens									BN					BO																																		
	En cours de production de services									BP					BQ																																		
	Produits intermédiaires et finis									BR					BS																																		
	Marchandises									BT					BU																																		
	Avances et acomptes versés sur commandes									BV					BW																																		
	Clients et comptes rattachés (3)*									BX	106 553				BY	51 321																																	
	Autres créances (3)									BZ					CA	9 831																																	
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit et appelé, non versé									CB					CC																																		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)									CD					CE																																		
	Disponibilités									CF	605 940				CG	605 940																																	
	Charges constatées d'avance (3)*									CH	1 325				CI	1 325																																	
STOCKS *	TOTAL (III)									CJ	713 818				CK	51 321																																	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)									CW																																							
	Primes de remboursement des obligations (V)									CM																																							
	Ecarts de conversion actif* (VI)									CN																																							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)									CO	3 795 473				1A	717 089																																	
Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP	(3) Part à plus d'un an :										CR																		
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :																			

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :420...000.....)				DA	420 000	420 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	42 000	11 632	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	234 412	184 196	
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	113 893	80 584	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	810 305	696 412	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	2 109 308	2 335 584	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	100 415	116 103	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX		3 060	
	Dettes fiscales et sociales				DY	49 512	39 380	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	8 844	8 584	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
	TOTAL (IV)				EC	2 268 079	2 502 712	
	Ecart de conversion passif * (V)				ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	3 078 384	3 199 124	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	338 949	329 546	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST												Néant		*	
			Exercice N							Exercice (N-1)					
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC								
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF								
			FG	364 840	FH		FI	364 840	389 273						
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	364 840	FK		FL	364 840	389 273						
	Production stockée*						FM								
	Production immobilisée*						FN								
	Subventions d'exploitation						FO								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	122 465	64 873						
	Autres produits (1) (11)						FQ								
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	487 305	454 147						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS								
	Variation de stock (marchandises)*						FT								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV								
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	58 848	59 401						
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	39 202	36 698						
	Salaires et traitements*						FY								
	Charges sociales (10)						FZ								
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*				GA	124 831	124 831					
				- dotations aux provisions				GB							
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	51 321	68 171					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD							
	Autres charges (12)						GE								
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	274 202	289 101						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	213 103	165 046							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH								
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI								
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	300	1 222						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM								
	Différences positives de change						GN								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO								
	Total des produits financiers (V)						GP	300	1 222						
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ								
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	56 084	60 879						
	Différences négatives de change						GS								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT								
	Total des charges financières (VI)						GU	56 084	60 879						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(55 785)	(59 656)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	157 318	105 390							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	87	4	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	0	5 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	87	5 004	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		0	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		0	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	87	5 004	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	43 512	29 809	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	487 691	460 373	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	373 798	379 789	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	113 893	80 584	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	54 294	58 605	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) divers									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
												87	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2018

Désignation de l'entreprise :SAS 4 TOURS INVEST

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG	388 196	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ	2 582 973	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	110 486	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	3 081 655	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
	Autres participations						8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	
	TOTAL IV						LQ		LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	3 081 655	ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW	1X
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	388 196
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	2 582 973	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH	110 486
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	TOTAL III				IY		NG		NH	3 081 655
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations				1Ø		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F	2G
	TOTAL IV				13		NJ		NK	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	3 081 655

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

Dossier N° 4TOURS en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 1 7 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	467 656	PN	115 294	PO		PQ	582 950
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	73 281	PW	9 537	PX		PY	82 817
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	540 937	QV	124 831	QW		QX	665 768
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	540 937	ØP	124 831	ØQ		ØR	665 768

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6								
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1								
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8								
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6								
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4								
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2								
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9								
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7								
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5								
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3								
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1								
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8								
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL							NM							NO						
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY				Total général non ventilé (NW - NY)			NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U	9V	9W	9X
		O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	106 553		106 553			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB						
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
	Charges constatées d'avance		VS	1 325		1 325			
	TOTAUX		VT	107 878	VU	107 878	VV		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 109 308		280 593		1 195 847			632 868	
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	100 415				100 415				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	15 176		15 176						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	34 336		34 336						
collectivités	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 844		8 844						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 268 079	VZ	338 949		1 296 262			632 868	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	9 651	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	251 217	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 4TOURS en Euros.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :
		de son conjoint		moins part déductible *		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
------------	--	----	--	--	----	--

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			
			- Plus-values soumises au régime des fusions			

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			
		- imposées aux taux de 0 %			
		- imposées aux taux de 19 %			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
		- imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	)
Produit net des actions et parts d'intérêts :					

Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement *					
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
				Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dé gagée par le report en arrière du déficit	ZI	
---	---	----	--	--	----	--

Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

TOTAL II

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	157 405
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	157 405

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

31/12/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales		ZB	30 368						
							{ - Autres réserves		ZD	50 216								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	80 584		Dividendes		ZE									
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions		ZF									
	TOTAL I			0F	80 584		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG									
										TOTAL II		ZH	80 584					
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		)	YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	3 060		3 050							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8		)	XQ										
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	830		650							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	25 045		24 396							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		)	ST	29 913		31 305							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	58 848		59 401							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 643		1 666							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		)	9Z	37 559		35 032							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	39 202		36 698							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers							YY	104 606									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	10 057									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*							0B										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			%		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG										
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA			Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL				
							Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD			Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO				
							Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH			N° SIRET de la société mère du groupe				JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(B)	(B)	(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TOURS INVEST								Néant ☐ *							
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :															
Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017								Durée en nombre de mois			1	2			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	364 840				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT					
TOTAL 1										OX	364 840				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE					
Subventions d'exploitation reçues										OF					
Variation positive des stocks										OD					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	54 294				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT					
TOTAL 2										OM	54 294				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)															
Achats										ON					
Variation négative des stocks										OQ					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	58 848				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY					
TOTAL 3										OJ	58 848				
IV- Valeur ajoutée produite															
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	360 286				
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	360 286				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								EV							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)						GX	364 840	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0				
Période de référence						GY	01/01/2017	GZ	31/12/2017						
Date de cessation								HR							
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs															
Effectif moyen du personnel * :										YP					
dont apprentis								YF							
dont handicapés								YG							
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.															

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 5 1 7 6 8 9 2 6 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4 TOURS INVEST

ADRESSE (voie) 56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96

CODE POSTAL 13770 VILLE VENELLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 31 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 42 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique AURIOL Prénom(s) FREDERIC

Nom marital % de détention 11.26 Nb de parts ou actions 4 728

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 135 Voie CHEMIN DES GAILLES

Code postal 13770 Commune VENELLES Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

51768926100017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 4 TOURS INVEST

ADRESSE (voie)

56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96

CODE POSTAL

13770

VILLE

VENELLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	
--	----	--

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 4TOURS en Euros.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12		31/12/2016 12		Euros	%
TERRAINS	388 196		388 196			
21100000 TERRAIN VENELLES	388 196		388 196			
CONSTRUCTIONS	2 027 692		2 152 523		124 831-	5.80-
21310000 BATIMENTS VENELLES	2 582 973		2 582 973			
21350000 CONSTRUCTø AAI	110 486		110 486			
28130000 AMORT.BATIMENTS VENELLES	582 950-		467 656-		115 294-	24.65-
28135000 AMORT. AAI. CONSTRUCTø VENELLE	82 817-		73 281-		9 537-	13.01-
Total II	2 415 887		2 540 718		124 831-	4.91-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	55 232		58 968		3 736-	6.34-
41100000	106 510		243 521		137 011-	56.26-
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	43		5 379		5 336-	99.21-
49100000 PROV. DEPR. COMPTES CLIENTS	51 321-		68 171-		16 850	24.72
AUTRES CREANCES			9 831		9 831-	100.00-
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES			9 831		9 831-	100.00-
DISPONIBILITES	605 940		588 834		17 106	2.91
51200000 CREDIT AGRICOLE VENELLES	78 090		60 561		17 529	28.94
51210000 CAISSE EPARGNE VENELLES	56 975		72 698		15 723-	21.63-
51220000 CE COMPTE EXCEDENT PROFESSø	470 875		455 575		15 300	3.36
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 325		772		553	71.57
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 325		772		553	71.57
Total III	662 497		658 405		4 092	0.62
TOTAL GENERAL	3 078 384		3 199 124		120 739-	3.77-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CAPITAL	420 000	420 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	420 000	420 000		
RESERVE LEGALE	42 000	11 632	30 368	261.07
10610000 RESERVE LEGALE VENELLES	42 000	11 632	30 368	261.07
AUTRES RESERVES	234 412	184 196	50 216	27.26
10681000 AUTRES RESERVES VENELLES	234 412	184 196	50 216	27.26
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	113 893	80 584	33 309	41.33
Total I	810 305	696 412	113 893	16.35
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 109 308	2 335 584	226 276	9.69
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	100 415	116 103	15 688	13.51
16500000 DEPOTS CAUTIONN. RECUS	96 614	116 103	19 489	16.79
16880000 INTERETS COURUS	3 801	4 199	398	9.47
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 060	3 060	100.00
40100000		3 060	3 060	100.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	49 512	39 380	10 132	25.73
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	15 176		15 176	
44551000 TVA A DECAISSER	14 622	17 072	2 450	14.35
44572000 TVA COLLECTEE à 20%	19 707	21 412	1 705	7.96
44587000 TVA / FACTURES A ETABLIR	7	896	889	99.20
AUTRES DETTES	8 844	8 584	259	3.02
46860000 CHARGES A PAYER	8 844	8 584	259	3.02
Total IV	2 268 079	2 502 712	234 633	9.38
TOTAL GENERAL	3 078 384	3 199 124	120 740	3.77

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	364 840		389 273		24 434-	6.28-
70600001 LOYER 4 TOURS SCA	41 320		41 179		142	0.34
70600010 LOYER CJCD LOT0001	8 086		14 165		6 079-	42.91-
70600100 LOYER NATUR HOUSE LOT 902	17 520		17 520			
70600110 LOYER BRUNO LOT904	20 160		20 160			
70600200 LOYER CELLAR SHOP LOT 905	19 431		16 134		3 297	20.44
70600300 LOYER SUBWAY LOT 906	21 360		21 360			
70600400 LOYER NIKOLAOS LOT 908	18 244		17 727		517	2.92
70600500 LOYER MOD'N SPORT LOT 911	51 840		51 840			
70600600 LOYER LA LUNETTERIE LOT 912	22 240		22 240			
70600700 LOYER PATISserie SEGOND LOT913	17 920		17 920			
70600800 LOYER BERGAMOTE LOT 914	3 900		11 971		8 071-	67.42-
70600810 LOYER FIORE LOT914	12 186		4 282		7 905	184.62
70600900 LOYER JADE D'ASIE LOT 915	35 960		35 960			
70601000 LOYER CONCEPT STORE/KILIB L916	12 469		9 800		2 669	27.23
70601100 LOYER ZEPHYR AND CO LOT930	1 207		14 480		13 273-	91.67-
70601200 LOYER ATOMIC STORE LOT 940	14 498		14 498			
70601300 LOYER SHAPE ATTITUDE LOT 944	12 640		37 920		25 280-	66.67-
70601400 LOYER AMANDINE L952	11 587		20 119		8 532-	42.41-
70601500 LOYER SHAPE CRYO LOTB15	12 431				12 431	
70601600 GEYA SPORTS LOYER	9 840				9 840	
Chiffre d'affaires NET	364 840		389 273		24 434-	6.28-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	122 465		64 873		57 592	88.78
78174000 REPRISES PROVø CREANCES CLT	68 171		6 268		61 903	987.60
79100000 TRANSF. CHG. EXPLOITATION	4 447-		3 247-		1 200-	36.95-
79100001 PROVø/CHARGES CJCD	1 405		2 319		914-	39.42-
79100100 PROVø/CH. NATUR HOUSE LOT902	2 526		2 505		21	0.84
79100110 PROVø/CHARGES BRUNO LOT 904	4 107		3 953		154	3.90
79100200 PROVø/CH.CELLAR SHOP LOT905	2 476		2 562		86-	3.35-
79100300 PROVø/CH. SUBWAY LOT906	3 462		3 115		348	11.17
79100400 PROVø/CH. NIKOLAOS LOT908	3 603		3 151		453	14.36
79100500 PROVø/CH. MOD'N SPORT LOT911	7 484		7 374		110	1.50
79100600 PROVø/CH.LA LUNETTERIE LOT912	3 182		3 150		33	1.03
79100700 PROVø/CH.RIEDERER LOT913	2 551		2 521		29	1.17
79100800 PROVø/CH. BERGAMOTE LOT914	271		1 759		1 488-	84.59-
79100810 PROVø/CH FIORE LOT914	2 384		705		1 679	238.02
79100900 PROVø/CH.LE JADE D'ASIE LOT915	11 932		10 307		1 624	15.76
79101000 PROVø/CH.CONCEPT STORE/KILIBOB	2 136		380-		2 515	662.71
79101100 PROVø/CH.ZEPHYR AND CO	236		2 188		1 952-	89.21-
79101200 PROVø/CHARGES KILIBOB LOT940	2 249		2 177		72	3.31
79101300 PROVø/CH.SHAPE ATTITUDE LOT944	2 134		6 064		3 930-	64.81-
79101400 PROVø/CH.AMANDINE L952	3 100		8 382		5 282-	63.02-
79101500 PROVø CHARGES SHAPE CRYO	1 936				1 936	
79101600 GEYA PROVø/CHARGES	1 566				1 566	
Total des Produits d'exploitation	487 305		454 147		33 158	7.30
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	58 848		59 401		553-	0.93-
60400000 ACHATS ETUDES, PREST. SERVICE			180		180-	100.00-
60470000 ETUDES DIVERSES+ PRESTATø	460		320		140	43.75
60611000 EDF VENELLES	1 538		1 646		108-	6.59-
60612000 EAU VENELLES	4 247		4 941		694-	14.05-
60630000 FOURN. ENTRETø & PETIT EQUIPT	9		480		471-	98.09-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	2 600		2 550		50	1.96
61510000 ENTRETE Ø REPARAT Ø /INSTALLAT Ø	11 842		10 764		1 078	10.01
61520000 ENTRETE Ø REPARAT Ø MAT Ø IMMO	5 893		4 710		1 183	25.11
61560000 MAINTENANCE	1 880		3 783		1 903	50.30
61600000 ASSURANCE	3 660		4 021		360	8.96
62140000 PERSONNEL EXT. MIS A DISPO	830		650		180	27.69
62260000 HONORAIRES	24 148		23 038		1 110	4.82
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	897		1 358		461	33.97
62310000 PUB.ANNONCES INSERTIONS			174		174	100.00
62570000 RECEPTIONS	58		11		48	441.20
62600000 FRAIS POSTE TELECOM VENELLES	187		197		10	4.95
62700000 SERVICES BANCAIRES	598		577		20	3.51
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	39 202		36 698		2 504	6.82
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	1 643		1 666		23	1.38
63512000 TAXES FONCIERES	37 559		35 032		2 527	7.21
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	124 831		124 831			
68112000 DOT Ø IMMOB. CORPORELLES	124 831		124 831			
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	51 321		68 171		16 850	24.72
68174000 DOT. PROV. DEPR. CREANCES	51 321		68 171		16 850	24.72
Total des Charges d'exploitation	274 202		289 101		14 899	5.15
Résultat d'exploitation	213 103		165 046		48 057	29.12
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	300		1 222		923	75.48
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	300		1 222		923	75.48
Total des Produits financiers	300		1 222		923	75.48
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	56 084		60 879		4 794	7.88
66110000 INT. EMPRUNTS DETTES	56 084		60 879		4 794	7.88
Total des Charges financières	56 084		60 879		4 794	7.88
Résultat financier	55 785		59 656		3 872	6.49
Résultat courant avant impôts	157 318		105 390		51 929	49.27
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	87		4		83	NS
77100000 PROD. EXCEPT. OPER. GESTION	87		4		83	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	0		5 000		5 000	100.00
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPT.	0		0			
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			5 000		5 000	100.00
Total des Produits exceptionnels	87		5 004		4 917	98.27
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION			0		0	100.00
67100000 CHARGES EXCEPTIONNE. OPER GEST			0		0	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des Charges exceptionnelles		0	0	100.00
Résultat exceptionnel	87	5 004	4 917	98.27
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69500000 IMPOTS SUR BENEFICES	43 512	29 809	13 703	45.97
	43 512	29 809	13 703	45.97
Total des produits	487 691	460 373	27 318	5.93
Total des charges	373 798	379 789	5 990	1.58
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	113 893	80 584	33 309	41.33

4 TOURS INVEST SAS

Cave de Venelles - 56 avenue de la Grande Bégude
13770 VENELLES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 Juin 2018

L'an deux mille dix-sept et le 28 juin à 18.00 heures, les associés de la SAS « 4 TOURS INVEST », au capital de 420.000 euros se sont réunis en assemblée générale, sur convocation écrite du 24 mai 2018, dans la salle de réunion de la SCA LES QUATRE TOURS à VENELLES.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire. L'Assemblée est présidée par M. Thierry BLANCHARD, en sa qualité de Président du Conseil de Direction.

Mme Corine LEYDET et M. Yves LAURIN associés et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs. M. Christian FAUCHER est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 38 392 actions sur les 42.000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins 2/3 est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil de Direction
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport des Gérants sur l'exercice 2017.
- Présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2017
- Approbation des comptes et du bilan, quitus de gestion au Conseil de Direction.
- Affectation du Résultat de l'exercice.
- Questions diverses.

lc 

4 TOURS INVEST SAS

Il est donné lecture

- Du PV de la précédente AGO
- Du rapport du conseil de direction (en annexe);

La présentation de la situation locative, des comptes 2017, et du compte d'exploitation prévisionnel est faite sur POWER POINT.

1) Présentation des éléments du BILAN :

• ACTIF

Immobilisations :

Celles-ci se composent des éléments suivants :

- Terrains : 388 196 € à savoir le terrain acheté à la cave dans le cadre de l'achat du bâtiment et le terrain "Chevrot"
- Constructions : 2 693 459 € (correspond aux 2 bâtiments – cave et galerie) à déduire les amortissements depuis la mise en fonction des bâtiments pour un total de 665 768 €
Soit une immobilisation nette de 2 415 887 € (Terrain + construction).

Créances :

106 553 € dont 51 321€ provisionnés - Il s'agit de loyers dus non versés. Ce poste est du aux difficultés de plusieurs locataires. Un état des lieux est présenté par les gérants, reprenant les diverses situations et les actions menées pour recouvrement des créances. En particulier dépôt de Bilan de Anthocyane - La Bulle Chic, fermeture de Zephyr , de Be Pure (locaux repris) de un de points de vente Atomic, de Cellar .

Disponibilités :

605 940 € correspond à de la trésorerie constituée des cautions versées par les locataires (96 614 €) des droits au Bail encaissés (+- 120 000 € net), des résultats des exercices passés et des loyers encaissés en période de franchise de remboursements.

La trésorerie a progressé mais reste pénalisée par les difficultés de certains locataires.

• PASSIF

Capital Social : 420 000.00€

Emprunt :

- Concours bancaires: 2 109 308€ dont
 - Emprunt lié à l'achat du bâtiment Cave : solde 207 591 €
 - Emprunt lié à la construction : 1 901 717 €
 - Intérêts courus : 3 801€
 - Dépôts et cautions : 96 614€ cautions versées en garantie des loyers
- Dettes fiscales : 49 512 € (dont IS=15 516€ et TVA)

2) Présentation du compte de Résultat :

Produit d'exploitation : 487 305€ correspond aux loyers versés (364 840€, aux provisions sur charges 54 294€ et à la reprise de provision pour 68 171€

- Loyer cave (indexation sur l'indice des loyers commerciaux) = 41 320€
- Loyer galerie 323 519€

4 TOURS INVEST SAS

Charges d'exploitations : 58 848€ dont 24 148 € d'honoraires de gestion et charges à refacturer aux locataires.

Amortissements : 124 831€ concerne le bâtiment Cave pour 1/5 environ

Résultat d'exploitation : il ressort à 213 103 € en hausse du fait de l'équilibre entre constitution et reprise de provision sur les créances locataires.

Frais financiers : 56 084€ liés à l'emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE pour la cave et à la Caisse d'Epargne pour

« Les Terrasses du CELLIER ».

Résultat exceptionnel : 87€.

Bénéfice net : + 113 894€ – Résultat positif après 43 512€ d'IS et en ligne avec celui budgété.

3) Compte de résultat prévisionnel.

Sur la base de cet exercice Christian FAUCHER présente un compte de résultat prévisionnel pour 2018, en fonction de l'état des baux signés. Plusieurs hypothèses sont étudiées.

A l'heure actuelle 2 lots (au 1^{er}) reste sans affectation (ancien ZEPHYR libéré au 31/05/2017 et ex Atomic store), les 2 lots du restaurant (au 1^{er} également) sont reloués à mi 2018. Au RDC NIKOLAOS a tiré le rideau sans autre consultation juridique en cours.

Le chiffre d'affaire estimé pour 2018 est de 340.000€ qui compte tenu de l'estimation de nos charges produirait un résultat d'exploitation estimé de 95 000€.

Compte tenu de 125 000 euros d'amortissement, nous sommes dans l'ensemble des cas en mesure d'assurer le remboursement de nos emprunts (273.000€/an) avec un prélèvement sur notre trésorerie qui reste « confortable ». Nous avions demandé un remboursement de crédit plus élevé en 2017 qui doit nous permettre de « cloturer » nos emprunts en 2024 au lieu de

Le point mort de résultat (Bénéfice=0) a été abaissé du fait de la renégociation des emprunts et correspond à environ 216 000 € de CA soit taux de remplissage <70% - dépassé à l'heure actuelle (correspond 0 la location du rdc seul).

Ce point mort compte tenu du remboursement en capital à effectuer créerait néanmoins un déficit de trésorerie de +200.000€ notre trésorerie est suffisante pour l'absorber.

Le point mort de trésorerie /amortissements + résultat net = remboursement en capital) est d'un peu plus de 80% de taux de remplissage – nous devrions être un peu en dessous et consommer +- 50.000€ de trésorerie. Il est proposé de maintenir un niveau fort de remboursement tant que la trésorerie reste positive.

En conclusion : Quelques locataires en situation difficile, mais ne remettent pas en cause le projet.

Cette phase difficile qui correspond pour beaucoup de commerce à la 3^{ème} année d'exploitation (dans le cas de création) avait été anticipée.

Christian FAUCHER présente une évaluation de la valeur des immeubles.

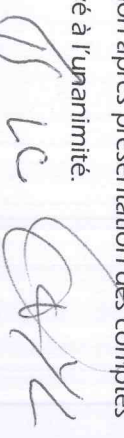
Puis le Président déclare la discussion ouverte et invite les participants à poser les questions qu'ils souhaitent sur les comptes et le projet.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1. Première résolution : approbation des comptes et quitus au Conseil de Direction après présentation des comptes
- approbation des comptes tels que présentés

Approuvé à l'unanimité.



4 TOURS INVEST SAS

- quitus aux membres du conseil

Approuvé à l'unanimité.

2. Deuxième résolution : Affectation du résultat

Résultat courant : + 113 894 Euros

Propositions concernant le résultat courant : Affectation aux autres réserves

Approuvé à l'unanimité.

3. Troisième résolution : Approbation des conventions réglementées : Sans objet

4. Quatrième résolution : indemnité compensatrice du temps passé par les administrateurs : Sans objet

5. Cinquième résolution : renouvellement des membres du conseil de Direction :

- Sortants (cf./liste) : -Frédéric AURIOL - Roland BEAUVOIS - Thierry BLANCHARD - Emmanuel DE BARBARIN
- Nb LES QUATRE TOURS est membre statutaire

- Administrateurs se représentant (cf./liste) - Frédéric AURIOL - Roland BEAUVOIS - Thierry BLANCHARD - Emmanuel DE BARBARIN

Thierry Blanchard demande si un des associés présents souhaite se présenter, aucun candidat déclaré, il propose ensuite un vote à main levée, personne ne s'y oppose.

Il suggère que le Conseil de Direction soit reconduit dans son ensemble.

Approuvé à l'unanimité.

6. Sixième résolution :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs d'extraits ou de copies de procès-verbal constatant ces délibérations, pour accomplir toutes les formalités légales.

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Thierry BLANCHARD



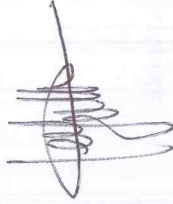
Le secrétaire

Christian FAUCHER



Les scrutateurs :

Corine LEYDET



Yves LAURIN



4 TOURS INVEST SAS

Cave de Venelles - 56 avenue de la Grande Bégude
13770 VENELLES

RAPPORT du CONSEIL DE DIRECTION - Exercice 2017

Le conseil de Direction rappelle les motivations qui ont donné lieu à la création de la société :

- Achat Bâtiment Cave qui était le projet d'origine.
- Achat du « Terrain Chevrot » et construction d'un immeuble à vocation commerciale motivé par la volonté de - Contrôler notre environnement - Dynamiser le point de vente de la cave existant - Constituer un patrimoine commun

Pour ce faire nous avons fait les choix suivants :

- Autonomie : Nous sommes 100% propriétaire du bâtiment
- Dynamisation des ventes des QUATRE TOURS : Surface construite limitée privilégiant la fonctionnalité commerciale
- Patrimonial : Construction durable de qualité

La construction comprend 2126.50 M2 de surface commerciale et tertiaire– dont 1288.5 en RDC répartis en 11 cellules à vocation commerciale et 838 M2 à l'étage répartis en 9 lots.

Le budget qui avait été envisagé pour cette construction a été respecté, avec un cout d'environ 2.650.000 euros

La CAISSE D'EPARGNE finance notre opération sur les bases suivantes :

Prêt bancaire à l'origine:

- Montant: 2.450.000 Euros
- Durée : 15 ans + 2 de différé
- Taux: 3.98%
- Garantie : Hypothèque

Le taux du prêt a été renégocié en 2015 et le taux a été ramené à 2.57%. En parallèle nous avons également renégocié le taux sur le bâtiment de la cave.

Etat d'avancement des locations:

Les locaux du RDC étaient réservés et signés lors de la livraison. L'étage était partiellement loué (4 lots signés sur les 9). D'autres cellules ont été louées progressivement courant 2013.

4 TOURS INVEST SAS

De façon générale nous avons dû consentir des efforts financiers sur les lots des étages qui se sont avérés plus difficiles à louer. Des compromis ont été trouvés sur les pas de porte, les modalités d'entrée, ou les cautions. Dans tous les cas nous avons maintenu le montant des loyers.

Nous avons donc passé notre cinquième année de location avec un taux de remplissage supérieur à nos objectifs et qui nous permet de couvrir nos échéances.

Certains commerces ont disparu : LAURILOU – PANNIER DE FRANÇOISE - BERGAMOTE (RDC) - CONCEPT STORE -ZEPHYR (ETAGE)

Des difficultés financières déjà constatées chez certains locataires l'année précédente se sont confirmées.

- CELLAR magasin de vêtements avait repris le local « le Panier de Françoise » et s'est soldé par un échec.
- ZEPHYR & Co (ETAGE) : A creusé sa dette et ne peut payer son loyer – rupture amiable en 2017 – pas de repreneur pour le moment.
- ANTHOCYANE et LA BULLE CHIC (ETAGE) : l'ouverture de la Bulle Chic a été un échec, et a complètement déstabilisé l'équilibre du restaurant qui était précaire. Dépôt de bilan en 2017 puis liquidation. Difficulté à trouver un repreneur car liquidation tardive.
- BE PURE (ETAGE) : S'est vu saisir son matériel en 2017. Bail rompu pour la moitié en 2017, a continué une activité de Cryothérapie sur la 2^{ème} moitié sans succès et dépôt de bilan en 2018

Difficultés en rapport avec le type d'activité choisi dans la majeure partie des cas, car activité en création.

Au 31/12/2017 ces montants sont couverts en partie par les cautions (caution bancaire de 6 mois et 3 mois de loyer entre nos mains), toutefois nous avons enregistré des impayés en particulier sur l'étage – mais sans doute valait-il mieux avoir les locaux occupés (Bulle Chic et Be Pure)

Par ailleurs dans de nombreux cas (hormis ceux cités ci-dessus), les loyers nous sont payés au mois le mois, au lieu de trimestre d'avance, mais beaucoup de nos locataires étant en création, leur trésorerie est tendue.

Le remplissage du 1^{er} étage est toujours problématique, et aucun des existants qui souhaitaient céder n'a trouvé de repreneur.

Les demandes issues de professions libérales, sont plutôt orientées sur de l'achat, et souvent sur des locaux de taille plus petite.

Le commerce en étage, malgré la qualité des locaux reste un pari difficile.

Concernant le RDC la situation est peut-être moins tendue, mais la demande reste faible ! Des points de vente à la vente ne trouve pas preneur ou que très difficilement, par ailleurs les exploitants des locaux sont très souvent trop gourmands ((Ex NIKOLAOS ou CELLAR))

4 TOURS INVEST SAS

Les Comptes 2017:

Bilan :

Les immobilisations ressortent à 3.808.231 euros bruts, essentiellement constituées des 2 bâtiments (cave et commerce) pour 2.693.459€ bruts et des terrains pour 388.000 euros

Il y a des créances correspondant à des loyers non encore encaissés - 106 553€ nous avons provisionné de façon importante (+51.000€ correspondant à Anthocyane , Be Pure et ATOMIC).

La trésorerie est excédentaire à 605.940 euros.

Les emprunts auprès des banques ressortent à 2.109.308€ en diminution du fait de remboursement.

Le montant des cautions de loyer est de +- 96.614€.

Compte d'exploitation :

Le montant des loyers sur l'exercice (cave comprise) est voisin de 365.000 euros, les autres produits comprennent 54 294€ d'avances sur charges (mis en place en 2016).

Le résultat d'exploitation se monte à 213 103 euros après provision, nous permettant de rembourser notre emprunt sans encombre.

Le montant des frais financier est de+- 56.000 euros

Le résultat de l'exercice ressort à +113 894 Euros après IS de 43.512€ (taux 15% 28% et 33%)

Globalement nous restons pour l'heure au-delà des objectifs que nous nous étions fixés, ce qui nous permet une trésorerie confortable, mais fort peu rémunérée ce qui nous a amené à accélérer le rythme de remboursement en 2017.

Nous sommes en mesure d'absorber les difficultés que connaissent certains de nos locataires, voir une période de locaux non occupés.

La location des locaux à l'étage reste une de nos problématiques pour le futur.